



Valoriser et préserver les savoir-faire

Pour maintenir sa compétitivité



ACCES HANDICAP

OBJECTIFS

1. Identifier les savoir-faire de l'entreprise
2. Intégrer les savoir-faire dans une approche processus
3. Formaliser un mode de transmission
4. Elaborer un plan d'actions de préservation des savoir-faire

PUBLIC

Tout public.

PRÉ-REQUIS

Aucun

DURÉE

Deux jours, soit 14 heures en présentiel ou en distanciel.

Deux journées en continu ou discontinu ou quatre demi-journées.

METHODES MOBILISEES

Alternance de théorie et de pratique - Etudes de cas et mises en situation.

Evaluation écrite en fin de formation

TARIFS

Inter : 500 € HT/personne

Intra : 1 750 € HT

Groupes de cinq à huit stagiaires

Repas inclus (inter)

JOUR 1

LA NOTION DE SAVOIR-FAIRE

- Définition d'un savoir-faire - Savoir faire et compétences, distinguer les similitudes et les différences - Les savoir-faire critiques
- Identifier les savoir-faire essentiels de l'organisme/l'entreprise - Savoir les documenter.
- Exercices d'application.

QUELLES MENACES SUR LES SAVOIR-FAIRE ?

- Contrefaçon, captation de brevet, collecte d'informations, les menaces internes...
- Protéger les savoir-faire - Les dispositifs juridiques - Le secret des affaires - Les règles commerciales
- Protéger les savoir-faire en interne. L'importance de la valorisation. L'approche processus - L'intégration des savoir-faire dans la gestion des Ressources Humaines.
- Exercices d'application.

JOUR 2

LA TRANSMISSION DES SAVOIR-FAIRE

- Les différents modes de transmission des savoir-faire
- La transmission inter-générationnelle
- La formation des nouvelles recrues
- L'évaluation de la qualité de transmission et/ou de formation
- Exercices d'application

LES SAVOIR-FAIRE FACE AU CHANGEMENT

- Adapter la préservation des savoir-faire aux évolutions de l'entreprise
- Planifier la préservation des savoir-faire efficacement.
- Elaborer un plan d'actions pour la préservation des savoir-faire
- Exercice d'application

MODALITES ET DELAIS D'ACCES - CLIQUEZ ICI